



ACTE 1

Tous ensemble

Depuis plusieurs mois, le **syndicat local Force Ouvrière Justice** ne cesse de prévenir, d'alarmer la direction ainsi que nos têtes pensantes sur les conditions indignes au sein de l'établissement.

En effet, au-delà du manque d'effectif qui n'est plus à démontrer, la situation ne cesse de s'aggraver.

Le personnel n'en peut plus, et mérite plus de respect et de reconnaissance.

Le **syndicat local Force Ouvrière Justice** rappelle à nos décideurs que TOUT TRAVAIL MÉRITE SALAIRE.

Certains agents ne reçoivent même pas le paiement de leurs heures supplémentaires.

A quoi joue notre administration ?

Le **syndicat local Force Ouvrière Justice** déplore cette politique de « **OUI-OUI** » instaurée au sein de l'établissement.

Monsieur le Chef d'établissement, votre politique ne fait qu'envenimer la situation.

Pour le **syndicat local Force Ouvrière Justice**, il est inconcevable qu'un secteur d'hébergement puisse ouvrir avec un gradé et deux agents ou trois dans le meilleur des cas.

Cette situation se répète et aucun membre de la direction ou d'astreinte n'est présent le matin lors de l'appel afin d'apporter leur appui aux personnels.

Quand on voit le nombre d'agents en formation par rapport au nombre de poste découverts, le **syndicat local Force Ouvrière Justice** constate que la **SÉCURITÉ** n'est plus la priorité de notre Direction

Le **syndicat local Force Ouvrière Justice** appelle dès demain à un **RETARD DE PRISE DE SERVICE** d'envergure avant le **BLOCAGE TOTAL** (ACTE 2) de l'établissement dans un avenir très proche.

Adresse du Bureau local :

Bureau Local Force Ouvrière Justice - CP Orléans-Saran
4024 Ancienne route de Chartres 45770 SARAN

Mail : slpfoupos@gmail.com

Tel : Ligne externe 02.18.69.51.06 / Ligne interne 8106

SLP FO Justice Orléans Saran

Le : 11.09.2023

